

## CONVENTION MEN/CNOSF

25 mai 2010

### Avenant

Dans le but d'élargir le champ d'application de la convention à toutes les fédérations sportives scolaires, les modifications suivantes sont introduites dans le texte, d'un commun accord des signataires.

Préambule, alinéa 3 :

*« Toutes les Fédérations sportives des écoles et des établissements scolaires offrent à tous les élèves (...).*

*Les Fédérations sportives scolaires jouent un rôle essentiel d'interface entre le système éducatif et les Fédérations sportives ».*

Le reste sans changement.

Fait à Paris, le

Le Ministre de l'Éducation nationale,  
Porte-parole du Gouvernement



Luc CHATEL

Le Président du Comité national olympique  
sportif français



Denis MASSEGLIA